L'Echo des Tureaux

Bulletin municipal d'information Numéro 42 - Février 2020











Directrice de Publication Christine Martin

Rédaction Jean-Louis Périchon

Edito

Ce fût un grand honneur pour moi de servir notre commune pendant ces 25 ans dont 12 de maire. J'espère que mon passage aura porté ses fruits, et que nous aurons pu faire avancer notre village dans le bon sens. Il est l'heure maintenant de transmettre le flambeau.

La mission confiée au maire est tellement prenante et captivante que l'on oublie de regarder le temps qui passe. Il faut reconnaître que cette décision n'a pas été facile à prendre ; la tentation est tellement grande de continuer à servir sa commune.

L'expérience que j'ai acquise pendant ces longues années a été des plus enrichissantes. J'ai accompli ces mandats avec tout l'engagement qu'ils méritaient.

Grâce à une équipe compétente, dévouée, digne de confiance, ce travail n'a jamais été pesant; lorsque les choses ont été un peu difficiles, j'ai toujours trouvé le soutien et l'écoute tant auprès des élus que du personnel municipal. Quelle belle équipe!!

Qu'ils soient ici remerciés et assurés de toute ma reconnaissance.

Je souhaite à mon successeur de s'épanouir dans ses fonctions et d'y trouver autant de joie et de plaisir que moi-même. Tous mes vœux de réussite pour l'aventure qui commence.

Je vous donne rendez-vous le 15 Mars prochain et vous souhaite bonne lecture.

Christine Martin-Tison, Maire

11 janvier 2020 : Traditionnelle cérémonie des Voeux



Traditionnelle? Oui, mais particulière. Cette édition était en effet la dernière de la mandature en cours ; aussi était-elle chargée d'émotion. Une émotion communiquée d'emblée par Christine Martin qui notait : « C'est avec une forte émotion que je m'adresse à vous ce soir pour cette ultime intervention de mon mandat, ...Ce fut, pour moi, un grand honneur de servir notre commune tout au long de ces douze dernières années ... » et qui exprimait sa reconnaissance aux membres du conseil municipal : « Nous avons su, chers collègues, je crois, pendant toutes ces années, être complices, polyvalents, autonomes, respectueux des uns et des autres », et ses remerciements « aux nombreux acteurs professionnels, aux bénévoles et au personnel communal dont la vocation est d'être à votre service ».

En présence de Roger LITAUDON, président de la Com'com Entr'Allier Besbre et Loire, de Jérôme FARJAUD, Chef de corps des Sapeurs-Pompiers et d'un public montacutain toujours aussi nombreux, Christine Martin s'est ensuite employée à revenir sur quelques événements majeurs ayant jalonné ses deux mandats de maire et de leader d'une équipe municipale unie et solidaire. Douze années, marquées par des projets importants et par des grands moments festifs, et reprises sous la forme d'un diaporama diffusé ensuite pendant la soirée.

En les classant par thème, Christine MARTIN a plus particulièrement insisté sur :

- L'attention portée au domaine scolaire et périscolaire par divers travaux effectués dès 2008 en associant notamment les parents d'élèves de l'époque (création d'une garderie, travaux divers d'embellissement, ...), ainsi que par de constantes actions de vigilance en vue sauvegarder la pérennité de l'école du village ;
- Les projets immobiliers (Jumelles, Maison Gravière, réfection des logements du groupe scolaire et de l'ancienne Poste) visant à redynamiser le centre-bourg, mais surtout sources de revenus substantiels pour la commune. Des opérations qui se sont avérées fort pertinentes à l'heure des baisses successives des dotations d'Etat.
- Les incontournables travaux d'entretien des rues et des chemins communaux, ainsi que les opérations d'enfouissement de réseaux et d'amélioration de l'éclairage public.
- Les actions de valorisation de l'aspect général du village ayant conduit celui-ci à l'obtention des labels « Village Fleuri » et « Village étoilé ».
- Les grands événements ayant marqué la vie du village : la grande fête médiévale en 2010, l'inauguration émouvante et conviviale des noms de rues en 2011, le remarquable succès de la participation à la 76ème semaine fédérale et internationale de cyclotourisme en 2014, les opérations commémoratives liées au Centenaire de la Grande Guerre, ...



- Sans oublier, bien entendu, les belles manifestions organisées grâce au dynamisme notoire des associations et l'exploitation optimale des atouts touristiques de notre village dont la notoriété va sans cesse croissant ;
- Enfin, point d'orgue du dernier mandat : la mise aux normes et l'amélioration du confort de la salle des fêtes, de la mairie et bâtiment connexe.

Madame le Maire a ensuite passé la parole au Président de la Com'com qui a tout d'abord tenu à faire l'éloge de sa collègue et amie, en rappelant notamment sa forte implication au service de la collectivité: membre du bureau exécutif de l'intercommunalité, membre du conseil d'administration de la SPL 277 (Société Publique Locale régissant l'ancienne BA 277 désormais appelée « Eco-Centre »), membre du bureau exécutif de l'association des maires et présidents d'intercommunalités de l'Allier (en qualité de secrétaire générale).

Il s'est ensuite employé à mettre en exergue, les apports de l'intercommunalité à l'égard de ses communes membres : la mutualisation des compétences et des moyens physiques ou financiers. Des apports qui se résument à une formule simple : pouvoir faire à plusieurs ce qu'on ne peut pas faire seul.

Il a enfin rappelé les trois axes du Projet de Territoire et les enjeux qui s'y rapportent :

- Développement de l'emploi sur le territoire en provoquant et favorisant les activités économiques sur l'ensemble de l'intercommunalité, en accompagnant et en promouvant une agriculture diversifiée, de qualité et valorisée dans les filières courtes.
- Offre de services à la population au profit de l'attractivité du territoire, pour l'accueil de nouveaux habitants, pour cultiver le « bien vivre ensemble » et inverser la courbe démographique.
- Rayonnement du territoire par une stratégie touristique, patrimoniale et environnementale. Dans ce contexte, les actions de mutualisation, le déploiement des maisons de santé, des maisons de services au public (labellisées « Maisons France Services »), le développement des espaces de "co-working", des tiers-lieux, ... sont constituent des pièces maîtresses.

Reprenant la parole, Christine MARTIN, a remercié chaleureusement ses proches pour leur soutien, tout au long de ces années ainsi que l'ensemble de l'équipe municipale : adjoints, conseillers et employés pour le travail accompli et a, bien évidemment souhaité à tous, une excellente année 2020 : « Au nom du Conseil Municipal, tous nos vœux se tournent naturellement vers vous. Que cette année 2020 soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements familiaux, personnels ou professionnels ! Qu'elle vous soit synonyme d'une vie meilleure, surtout pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine ou la difficulté! Bonne année à tous! »

Avant d'aborder la suite du programme de la soirée, Madame le Maire a invité Jimmy MARTIN

(fils de Nathalie et Christophe) a rejoindre l'équipe municipale sur scène en compagnie de Didier NEBOUD. Jimmy a en effet porté haut les couleurs de Montaigu en obtenant le prix d'excellence à l'issue de sa formation à l'IFI de Moulins (en catégorie Bac Pro).

« J'ai eu plaisir à être à ses cotés le 2 décembre dernier à l'Hôtel du Département pour la remise des récompenses, avec son Maître de stage Didier Neboud..... Jimmy, cette récompense est le fruit de ton travail, de ta volonté et de ta persévérance elle rend hommage également à Didier. Sincères félicitations, je t'offre ce livre au nom du Conseil Municipal et de moi-même. Bonne route à toi! »



Accueil des nouveaux arrivants de l'année

Montaigu-le-Blin a encore vu arriver nombre de nouveaux habitants au cours de l'année 2019; ainsi :

Mikaël POTENSIER - l'Ouche Vignon

Adeline LEBAS - 2 Rue du Docteur Chirol

Maeva et Ludovic GAUVIN - 1 Place du Prieuré

Elsa et Robin GLANOWSKI - 2 Rue Emile Clermont

Stéphanie BARRIERE - 3 Place Ste Anne

Anne GRASSET - 4 La Sabotière

Adélaïde BOIT - 8 Rue Jules Morel

M. COUTY et Melle GENIN - Champs Galop

Jean-Marie DURY - Le Prat

Bienvenu à tous!



Remise des prix du concours des maisons fleuries

Sous la houlette de Liliane DENYS, présidente du Jury, avec la collaboration de Jean-Michel ALLAIN de la mairie de Varennes (en formule de réciprocité), les lauréats ont été appelés dans l'ordre de leur classement.

Catégorie Espaces Réduits:

ler Martine et Jean-Yves LEBAS (rue G. Beurier)

2ème : Joséphine BRENON (rue G. Beurrier)

Catégorie Maisons et Environnement

- . ler: Martine et Alain CROCHET (Le Fresne)
- . 2ème : Odile FRIN et Jean-Luc RAMSAYER (Les Gaulmins)
- . 3ème: Marie-Jo et Joseph FERNANDES (Rue Jules Morel)
- . 4ème: Gisèle et Georges LAMOUREUX (Le May)
- . 5ème ex-aequo : Brigitte et Robert SAMITIER (Beaurepaire), Bernard PELOSSE (Les Communes) et Michelle et Jean-Claude MESZAROS (rue Dr Chirol)
- . 8ème ex-aequo : Colette ROUMIER (Les Communes), Nathalie et Christophe MARTIN (Les Communes), Aurélie et Sébastien CHARBONNIER (Beaurepaire)

- . llème ex-aequo: Enora CHAUSSALET (rue E. Clermont), Elisabeth et Michel JEUDY (Les Charmes-Guyot)
- . 13ème : Bernadette et Joseph MARTINANT (Les Ruets)
- . 14ème : Hélène et Alexandre PERROT (Place Beuyat)
- . 15ème : Fabienne et David ZUNITOW (Les Jonquilles de Beaurepaire)
- . 16ème ex-aequo : Thérèse et Jean-Pierre TERRENOIRE (La Noyeraie), Muriel et Bruno MICHAUT (Place Beuyat)

Rappel:

- Composition du Jury : Liliane DENYS, Monique MOUTET, Alexandra CHAUSSALET et Jean-Michel ALLAIN (Varennes / Allier)
- Critères de jugement : Propreté, harmonie et diversité)



Fin d'une nouvelle tranche de travaux dans le bourg

La réfection des rues du centre-bourg (place Ste-Anne, rues de l'Eglise, Chanoine Picarle, Emile Clermont, Grégoire Beurrier, Jo Moutet et Michel Virotte), la réalisation d'une nouvelle étape d'enfouissement des réseaux avec amélioration de l'éclairage public, ainsi que le réaménagement de l'Agence Postale : voilà une belle série de travaux qui aura marquée le deuxième semestre 2019 ! Des travaux dont l'achèvement méritait d'être célébré et ce fut la cas lors d'une simple mais oh combien sympathique réception qui rassemblait les principaux acteurs concernés : conseil départemental représenté par Catherine Corti (vice-présidente) et Régine Brayard (Travaux routiers), Yves Simon (président du Syndicat d'Energie), Xavier Cadoret (Comité de Présence Postale Territoriale), les responsables d'entreprises et l'équipe municipale (conseil et personnel).



Place Ste-Anne



Rue du Chanoine Picarle





Rue de l'Eglise

Rue Grégoire Beurrier

Alerte à l'école de Montaigu

Le mardi 10 décembre, la cour et les abords du groupe scolaire étaient envahis de divers véhicules de pompiers.

Une dizaine d'enfants et lui-même se plaignant de maux de tête, Geoffrey BACONNIER, alors directeur par intérim alertait les services de secours en milieu de matinée. Très vite arrivés sur place, ces derniers détectaient la présence de monoxyde de carbone (gaz inodore et incolore) au niveau du piano de cuisson, dans la cantine. Toutefois, les organismes réagissant différemment selon les personnes, la cantinière, Virginie HERMER, n'avait ressenti aucun symptôme et, résultant d'un cheminement difficile à interpréter, c'est essentiellement au niveau d'une classe (celle de M. BACONNIER) que le gaz précité devait manifester ses effets.

Entre la fin de matinée et le début d'après-midi, l'ensemble des enfants et adultes potentiellement touchés par l'intoxication furent rapatriés en salle des fêtes et examinés par les médecins du SDIS et du SAMU. Ceux présentant des symptômes manifestes furent acheminés, pour partie vers l'hôpital de Moulins, pour partie vers l'hôpital de Vichy, pour examens complémentaires.

Les services de l'Education Nationale (Direction Départementale) étaient également présents.

La situation, suivie de près par la mairie et les parents d'élèves, légitimement inquiets, a donné lieu, dès le lendemain, à deux expertises : l'une de la part de l'ARS (Agence Régionale de Santé), l'autre de la part du Rectorat.

Parallèlement, la municipalité, en vertu d'un bien logique principe de précaution, a immédiatement fait enlever le piano incriminé. Un appareil qui, de l'avis des experts, pour cette catégorie, était relativement récent (une douzaine d'années pour une moyenne observée plutôt de l'ordre de vingt ans).

Conformément au feu vert donné par l'expert du Rectorat, les enfants ont regagné l'école dès le vendredi 12 ; les repas étant alors préparés à la cuisine de la salle des fêtes et transportés dans un conteneur ad-hoc.

Aujourd'hui, cet incident est heureusement à classer au titre des (mauvais) souvenirs.

Enfants et adultes touchés vont bien. Un nouveau piano (avec four électrique et bruleurs au gaz) a été installé le 3 janvier (juste avant la rentrée) et la cantinière a alors retrouvé son local.

Outre ce remplacement de matériel (complété par l'installation d'une hotte en lieu et place de l'ancienne ventilation), grâce aux rapports d'expertise, diverses actions ont depuis été réalisées au niveau du groupe scolaire: installation de plusieurs détecteurs de monoxyde de carbone (bien que les experts, tout en préconisant cette action, s'accordent à émettre une certaine réserve quant à leur fiabilité), reprise complète des circuits de détection-alarme incendie, ouverture des fenêtres de classes aux inters-cours, ... et d'autres mesures sont prévues (amélioration de la ventilation du local chaufferie notamment).





Le nouvel équipement de cuisson de la cantine

Associations

AG du Comité des Fêtes

Une page se tourne et ... les femmes prennent le pouvoir!

Comme il l'avait annoncé l'an passé, Christophe MARTIN a souhaité mettre fin à sa fonction de président. Un rôle parfaitement tenu depuis fin 2011 ainsi que le reconnaissent unanimement les membres réunis en assemblée générale ce dimanche 25 janvier

C'est donc un remerciement très chaleureux que Christine MARTIN, en son nom propre et au nom de la municipalité, a tenu à adresser au président sortant. A noter que ce dernier n'abandonne pas le comité, bien sûr, et reste disponible pour conseiller l'équipe dirigeante et aider celle-ci dans sa tâche.

C'est Colette CHARBONNIER qui lui succède désormais.

Le nouveau bureau se compose comme suit :

- Présidente : Colette CHARBONNIER

- Vice-Présidents : Gérard BRENON et Alain CHARBONNIER

- Conseiller technique : Christophe MARTIN

- Trésorière : Nathalie MARTIN

- Trésorier-Adjoint : Bernard PELOSSE

- Secrétaire : Mairie-Laure GUITTON

- Secrétaire-Adjointe : Dominique BRENON

- Commissaires aux comptes : Hubert DAUPRAT et Sébastien FOURNIER

AG de Montaigu Place Forte

L'association MPF a tenu son assemblée générale annuelle le vendredi 7 février.

Après la présentation du rapport d'activité par le président Eric DEQUIDT qui a rappelé le succès renouvelé de « l'automnale montacutaine », le trésorier Gilles BLONDEAU s'est employé à mettre en évidence la bonne santé financière de l'association. Il est revenu particulièrement sur l'opération de formation visant à démystifier l'usage de la bureautique auprès de certains de nos concitoyens et a précisé qu'elle pourrait éventuellement avoir une suite. Une initiative que Jean-Louis PERICHON, au nom de la municipalité, a qualifiée de très louable et qui devrait pouvoir bénéficier d'un contexte technique plus favorable si d'aventure elle devait être renouvelée.

Les deux grands enjeux MPF de 2020 seront : l'Automnale, bien sûr, mais aussi un concert (Gospel a priori) en fin d'année. L'association envisage aussi l'organisation d'une randonnée seminocturne (clientèle familiale) à l'occasion de laquelle les demeures situées sur le parcours pourraient être éclairées.

AGde l'ASM (Aux Sièges Montacutains)

Vendredi 14 février : Première assemblée générale pour la « jeune » association auparavant intégrée à MPF et le constat d'un situation saine au plan financier comme au plan de l'activité. Ce sont 22 adhérents qui s'activent régulièrement les vendredi après-midi à rajeunir des fauteuils

et autres sièges assimilés.

Le bureau élu l'an passé demeure inchangé.

L'association participera, comme de coutume désormais, à la prochaine Journée des Métiers de l'Artisanat (22 août 2020) et envisage d'organiser une manifestation particulière en 2021.

AG des Amis des Ecoles

Le 18 février, Les Amis des Ecoles se sont réunis et ont élu leur nouveau bureau qui se compose désormais comme suit :

Présidente : Aurélie CHARBONNIER Vice président : Julien FOUQUEAU Trésorière: Evelyne BONAMY Trésorière-adjointe : Anouck LABORIE Secrétaire: Justine VIGNERON

Secrétaire-adjointe : Laetitia FUENTE

Au titre des manifestations 2020, il convient de noter : la Fête de la Musique (20 juin) et le traditionnel Loto du 11 novembre après-midi

L'association prévoit bien sûr, comme les années précédentes,

- de fournir des dictionnaires aux élèves qui quitteront l'école primaire pour rentrer au collège à la prochaine rentrée
- de participer à l'achat de tickets de manège pour la Fête Patronale
- d'acheter des cadeaux de Noël

A noter que l'association Les Amis des Ecoles souhaiterait renforcer son effectif.

Avis aux amateurs!

AG du Musée Rural

C'est le vendredi 28 février que l'association du Musée Rural a tenue son assemblée générale annuelle. C'est une image de dynamisme qui s'est dégagée de cette réunion avec des idées nouvelles pour relancer :

- le musée lui-même par des réaménagements divers : nouvel étiquetage, réflexion sur un parcours ludique de visite, montage vidéo à l'entrée, page FaceBook, ...
- la Journée des Métiers de l'Artisanat (JMA6) : exposition de maquettes des vieux métiers, jeux anciens selon nouvelle formule, animations pour enfants, signalétique et publicité, ...

Le bureau renouvelé se compose désormais comme suit :

- Président : Bruno CHOISY - Vice-Présidente : Nicole LABORDE

- Trésorier : Christian DELIGEARD

- Secrétaire : Liliane DENYS

Informations pratiques

Attention: Arnaque!

Dans un précédent numéro, nous évoquions le plan numérique très haut débit. Un coup d'accélérateur vient d'être donné à celui-ci, ou du moins une amélioration du contenu a été arrêtée. Ainsi, à l'échéance de mi-2022, 96 % des foyers montacutains devraient être raccordés par fibre optique.

Il est important de noter que la préparation de cet objectif relève des seuls opérateurs de téléphonie retenus au plan national (Orange, Bouygues, SFR et Free) et s'effectue en liaison avec les services compétents du Conseil Départemental.

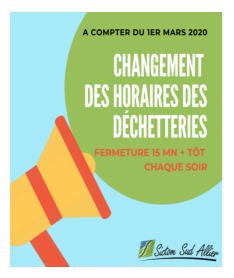
Il a été constaté des opérations de démarchage de la part de sociétés qui n'ont, semble-t-il, d'autre but que de récupérer des clients. Par téléphone, elles contactent les habitants en se déclarant acteurs de la préparation des futurs raccordements en fibre et finissent par leur réclamer copie de leur facture télécom actuelle. Par ce moyen, elles annulent le contrat en cours avec votre opérateur et se l'approprient en échange. Le tour est joué!

<u>En aucun cas</u> vous ne devez <u>fournir votre facture</u> à une société qui ne vous apporterait pas, au préalable, la preuve qu'elle agit en sous-traitant d'un des quatre opérateurs de réseau précités et en concertation avec le Conseil Départemental.

Déjections canines

« Cent fois sur le métier ... ». Une nouvelle fois, nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils doivent veiller à la propreté du village en évitant de laisser les déjections de leurs compagnons à quatre pattes salir les rues ou la Place.

Du nouveau du côté des déchetteries



<u>Déchetteries de St-Germain-des-Fossés et de Varennes /</u> Allier

Fermé le lundi - Ouvert du mardi au samedi,

- en été : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h45 (sauf samedi : 16h45) ;

- en hiver : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45

Déchetteries de St-Gérand-le-Puy

Fermé tous les matins (sauf samedi : ouvert de 9h00 à 12h00) Ouvert les après-midi des lundi, mardi, jeudi et vendredi

- en été : de 14h30 à 17h45 (et samedi, de 14h30 à 16h45)
- en hiver : de 13h30 à 16h45 (et samedi, de 14h00 à 16h45)

Tri des déchets (rappels)

Le SICTOM nous rappelle :

- 100 % des emballages et des papiers se trient

Depuis le 1er mai 2019, les consignes de trie ont évolué sur l'ensemble du département de l'Allier : dans les bacs, sacs ou colonnes de tri (jaunes), nous devons déposer tous nos emballages et papiers. Le centre de tri départemental (Allier Tri), implanté à Chézy, accueille ensuite tous ces produits.

Mémo: « Tout ce qui sert à emballer se tri »

Précisions:

- . Séparer le film plastique de votre magazine (ou publicité) avant de mettre les deux objets au tri
- . Ne pas imbriquer plusieurs emballages
- . Ne pas mettre en bac jaune : les objets divers tels que jouets, papiers peints ou le verre
- . Bacs pour emballages et papiers : verre interdit
- . Bacs pour verre : vitres et vaisselle interdits
- Les Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques (D3S), s'ils ne sont pas rapportés à un magasin à l'occasion de leur remplacement, doivent être déposés en déchetteries en vue d'une seconde vie.
- Les Déchets Diffus Spécifiques doivent obligatoirement être portés en déchetterie. Pour mémoire, les DDS sont des déchets ménagers (issus des produits d'entretien, de bricolage ou de jardinage) à base de produits chimiques qui présentent un risque pour la santé et l'environnement.
- Les huiles, qu'elles soient alimentaires ou de vidange, doivent être jetées en déchetterie, dans des bacs spécifiques. Il convient donc, chez soi, dans un premier temps, de les collecter dans un récipient étanche et correctement fermé.

En bref : Quelques temps forts de la vie du village

Les pompiers à l'assaut du château médiéval

Ils sont venus, ils ont vu et ... ont manifestement eu le coup de cœur pour l'endroit.

Après être venus au château, à la fin de l'été, pour faire les photos destinées au calendrier 2020 de leur Amicale, les sapeurs-pompiers du Centre de Secours de Saint-Gérand le Puy y sont revenus début novembre pour un entraînement aux techniques de sauvetage en lieu élevé ou escarpé.







11 novembre



2 décembre : Bravo Jimmy!



Photos prises le jour J à l'Hôtel du Département



<u>Téléthon</u> (7 décembre)



Merci encore aux généreux donateurs!

C'est une cagnotte montacutaine de 434 € qui a pu ainsi être remise au siège de l'AFM Téléthon départementale (à Moulins) par Liliane DENYS.

Une cagnotte, par ailleurs complétée par les responsables départementaux, d'une somme de 100 € suite à un don individuel hors commune et « attribuée » à Montaigu en signe de reconnaissance de son dynamisme et de ses résultats annuels.

Dédicace

Le 18 décembre, Thierry Wirth était en mairie pour vendre et dédicacer son nouveau livre intitulé « Varennes et La Forterre » qui consacre notamment dix pages à Montaigu-le-Blin; le Montaigu du début du XXè sciècle que nombre d'entre nous sont ou seront ainsi ravis de redécouvrir ou de découvrir.

L'ouvrage (format 22x31) est désormais disponible en librairies (prix : 29,90 €)



Prochaines manifestations

- 25 avril : dîner dansant du Comité des Fêtes
- ler mai : randonnée de Froggy Gym
- 8 mai : 75ème anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie

Etat-Civil

Naissances

- le 27 novembre, à Vichy : Alexandre GACHON
- le 8 décembre, à Vichy : Léo DOUCHER

Décès

- le 5 décembre, à Lapalisse : Marie Bernadette RALLIERE épouse POULIGON (87 ans)
- le 11 décembre, à Montaigu-le-Blin : Marie-Christine PRADEL (61 ans)
- le 15 décembre, à Corbigny (58) : Colette CHIROL épouse BILLIARD (90 ans)
- le 3 février, à Montaigu-le-Blin : Ludovic GAUVIN (32 ans)